



# **PROJET DE L'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

**35<sup>ème</sup> Session du COMCEC  
(Istanbul, 25-28 novembre 2019)**

**Bureau de Coordination du COMCEC**

**Ankara, septembre 2019**

[www.comcec.org](http://www.comcec.org)

Original : Anglais



**PROJET DE L'ORDRE DU JOUR  
DE LA 35<sup>ème</sup> SESSION DU COMCEC  
(Istanbul, 25-28 novembre 2019)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Développements Économiques Mondiaux avec Référence Particulière aux Pays Membres de l'OCI
5. Commerce Intra-OCI
6. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
7. Améliorer le Transport et les Communications
8. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
9. Accroître la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Renforcement de la Coopération Financière
12. Échanges de vues sur la «Promotion des systèmes alimentaires durables dans les pays islamiques»
13. Date de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption des Résolutions

-----  
-----

## INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur le contexte et l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC pour sa 35<sup>ème</sup> Session, qui se tiendra les 25-28 novembre 2019 à İstanbul, en Turquie.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet de l'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

## POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

### POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

#### Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

##### - La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

Le COMCEC poursuit ses activités selon la Stratégie COMCEC, qui est opérationnelle depuis 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, a pour objectif d'assurer une participation active et directe des Pays Membres. À travers les Groupes de Travail (GT), les experts des Pays Membres dans les domaines de coopération se réunissent deux fois l'an, dans le but de produire et de diffuser le savoir, de partager leurs expériences et les bonnes pratiques. Les réunions des GT constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres afin de résoudre leurs problèmes communs de développement.

Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres qui participent aux GT ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Depuis septembre 2019, les GT ont tenu 13 séries de réunions dans six domaines de coopération (12 réunions des Groupes de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour. Dans le cadre du mécanisme du Financement de Projets du COMCEC, 17 projets ont été achevés en 2018. De plus, 24 projets ont été considérés comme éligibles de recevoir des subventions fournies par le BCC dans le cadre du 6<sup>ème</sup> appel de projet et sont prévus d'être achevés d'ici la fin de l'année 2019. Le BCC a lancé le sixième appel de projets le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont disponibles sur le site Web du COMCEC (<http://www.comcec.org>).

La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les États Membres du BCC. À cet égard, les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail se réunissent chaque année pour discuter des moyens et des méthodes nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace et un bon déroulement de la Stratégie. Dans ce contexte, la 7<sup>ème</sup> Réunion Annuelle de Coordination du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC s'est tenue les 15-17 juillet 2019 à Istanbul, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC et les recommandations de politiques de la Session Ministérielle du COMCEC.

Dans ce contexte, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué le Rapport d'Avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie ; a félicité les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé des États Membres et des Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, la Session s'est félicitée du succès de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et des études de recherche et des perspectives

sectorielles menées par le BCC pour enrichir les discussions lors de chaque réunion du Groupe de Travail du COMCEC.

La Session a apprécié l'achèvement des 13 projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2017 et le progrès accompli dans la mise en œuvre de 17 nouveaux projets au titre du cinquième appel de projet en 2018, et s'est également félicité de la sélection de 24 projets qui recevront des subventions fournies par le BCC dans le cadre du sixième appel à projets lancé par le Bureau de coordination du COMCEC en septembre 2018.

La 35<sup>ème</sup> Réunion de Suivi du Comité du COMCEC qui s'est tenue les 24-25 avril 2019 à Ankara, a salué la réussite de la tenue des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Le Comité a également félicité les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et a salué les recommandations de politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en février-avril 2019.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera lors de la Session un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

#### - **Rapport de la 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC**

La 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC s'est tenue les 24-25 avril 2019 à Ankara, en Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et des projets à l'ordre du jour du COMCEC et a préparé des recommandations pour la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC des recommandations de la Réunion.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **OCI 2025 : Programme d'Action**

Programme d'action de l'OCI-2016-2025 : (OCI-2025 : Programme d'Action) a été adopté lors du 13<sup>ème</sup> Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Turquie les 14-15 avril 2016. Souligne l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Programme d'action du COMCEC, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Secrétariat Général de l'OCI doit soumettre un rapport d'activité complet sur la mise en œuvre du programme. La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Développements Économiques Mondiaux Avec Référence Particulière**  
**aux Pays Membres de l'OCI**

**- Rapport Économique Annuel des Pays Membres de l'OCI**

SESRIC, à la lumière des décisions pertinentes de la 12<sup>ème</sup> Session du COMCEC, prépare un rapport annuel sur les développements économiques mondiaux et leur implication sur les Pays Membres de l'OCI et le soumettra aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses Rapports Annuels Economiques, SESRIC résume les développements économiques et financiers régionaux et mondiaux, et fournit des recommandations de politiques aux Pays Membres.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux. Les Pays Membres partageront leurs expériences concernant les développements économiques récents.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR**  
**Commerce Intra-OCI**

La stratégie du COMCEC identifie l'expansion du commerce intra-OCI comme l'un des objectifs stratégiques importants du COMCEC. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) et a accueilli favorablement les recommandations de politiques de ces réunions. Par ailleurs, conformément à la résolution pertinente de la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la 13<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 7 mars 2019 à Ankara avec pour thème «*Accroître la disponibilité publique de l'information dans les États Membres de l'OCI*». Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

De plus, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce se tiendra le 24 octobre 2019 avec pour thème «*Améliorer les systèmes de transit dans les Pays Membres de l'OCI*».

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine commercial, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a félicité le Maroc, le Nigeria, le Soudan et l'INMPI pour les quatre projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. En outre, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel à Projets, quatre projets sont mis en œuvre par l'Indonésie, le Liban, la Palestine et l'INMPI en 2019. À cet égard, la 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi a salué les efforts de l'Indonésie, du Liban, de la Palestine et de l'INMPI pour réaliser ces projets en 2019 dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions des Groupes de Travail sur le Commerce, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce pour entreprendre les mesures nécessaires.

Il existe aussi de nombreux programmes importants et projets à l'ordre du jour du COMCEC afin d'améliorer la coopération parmi les États Membres dans le domaine du commerce. Certains programmes

et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI).

#### - **SPC-OCI**

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les États Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. Le nombre minimum de pays membres nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du Système a été atteint à la fin de l'année 2014.

Le COMCEC, dans sa 34<sup>ème</sup> Session se félicite de la soumission au Secrétariat du CNC de listes de concessions mises à jour par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République islamique d'Iran, le Maroc et le Conseil de coopération du Golfe (CCG) au nom de ses six Pays Membres (l'Arabie saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis, le Qatar, Bahreïn et Oman) et **a demandé** au Secrétariat du Comité de négociation commerciale (CNC) de communiquer avec les États Membres participants concernés afin de garantir la soumission des listes de concessions dans le même format et les diffuser en conséquence entre les États Membres.

En outre, la République du Soudan a accueilli «l'Atelier régional sur le SPC-OCI et le système commercial multilatéral» à Khartoum les 17-18 décembre 2018.

Par ailleurs, un «Séminaire de formation sur le SPC-OCI» a été organisé avec succès le 18 juillet 2019, à Istanbul, par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), en tant que co-secrétariat du Comité des Négociations Commerciales (CNC), en collaboration avec les autorités compétentes de la République de Turquie en tant que Président du CNC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. La Session examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

#### - **Foires Commerciales Islamiques**

Les foires commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. À ce jour, le CIDC a organisé seize Foires Commerciales Islamiques. À cet égard, conformément à la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la 16<sup>ème</sup> Foire Commerciale de l'OCI s'est tenue à Bagdad du 7 au 13 avril 2019.

Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les États Membres.

Par ailleurs, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les États Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a également réitéré sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques.

#### - Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cette fin, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux États Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **a demandé** à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

Par ailleurs, le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi du COMCEC **a exprimé** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres. La Session **appelle également** les Pays Membres et les institutions compétentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Pays Membres qui ont besoin d'une assistance technique en matière de facilitation du commerce, pour la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation du Commerce et **a souligné** l'importance de sensibiliser les Pays Membres au processus de réforme de l'OMC en cours

Mesure(s) Nécessaire(s) : La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports à la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC en ce qui concerne leurs activités dans ce domaine.

#### - Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, qui est la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a apprécié les activités de financement, de promotion et de développement de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI. La Session a de même invité les États Membres à compléter les conditions d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID réalise sa mission avec succès.

Par ailleurs, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de l'initiative du Groupe de la BID intitulée «Centre de veille économique de l'OCI (Business Intelligence Center)» dirigée par la SIACE et **a demandé** au groupe de la BID, en particulier la SIACE, de commencer à mettre en œuvre cette initiative en tant que Programme de l'OCI relevant de l'un des Pôles Régionaux de la BID, en partenariat étroit avec le SESRIC et d'autres institutions pertinentes de l'OCI, selon les besoins.



Conformément à cette résolution, la 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi a pris note du rapport d'avancement présenté par la SIACE sur le programme de veille économique de l'OCI et **a salué** l'arrangement mutuel entre le Groupe de la BID, en particulier la SIACE et le SESRIC concernant l'allocation par le SESRIC de ressources spatiales et autres pour les instruments techniques du programme de veille économique. Le Comité **s'est également félicité** des efforts déployés par le Groupe de la BID pour faire progresser le programme de veille économique de l'OCI avec les ressources financières et les processus nécessaires à sa mise en œuvre, notamment l'analyse SWOT, l'étude comparative, les processus opérationnels et les attentes des parties prenantes ainsi que l'analyse de segmentation des marchés.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Groupe de la BID devrait rendre compte de ses activités sur le financement du commerce et l'assurance du risque de crédit à l'exportation, et informer la Session des derniers développements concernant l'opérationnalisation du «Business Intelligence Center de l'OC» en tant que programme de l'OCI.

#### - **Les Activités Commerciales de l'INMPI**

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et en éliminant les barrières techniques.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a salué** les activités de l'INMPI dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce. La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **s'est également félicité** de la visibilité croissante de l'INMPI et **exprime** ses remerciements à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **a invité** les États Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux. La Session **invite également** les États Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les États Membres, et **a invité** les États Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

La 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité les États membres à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* L'INMPI devra informer la Session sur les derniers développements liés aux activités commerciales.

### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique**

##### - **Réunions du Secteur Privé**

La participation active du secteur privé au COMCEC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OIC et des investissements. Dans ce contexte, les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. À ce jour, 16 réunions du secteur privé ont eu lieu. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise également des Forums pour les Femmes Entrepreneures.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a **pris note** des efforts entrepris par le CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités d'investissement et a **encouragé** les Chambres de Commerce des États membres à participer activement aux activités de la CICIA.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* La CICIA devrait présenter un rapport à la Session sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

#### - **Centre d'Arbitrage de l'OCI**

La CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) ont fait des travaux sur l'opérationnalisation d'un Centre d'Arbitrage à İstanbul/Turquie. La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **s'est félicité** des développements concernant les préparatifs techniques et l'organisation de deux Réunions du Groupe de Travail sur l'établissement du Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA à İstanbul par TOBB et la CICIA et a **demandé** à la CICIA et au TOBB de finaliser les préparatifs techniques en vue de la mise en service du Centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul en 2019 et a **également demandé** aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'Arbitrage.

Le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi **s'est félicité** des progrès réalisés dans l'opérationnalisation du Centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul affilié à la CICIA et a **demandé** aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'arbitrage.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* La CICIA et la TOBB devraient informer la Session des récents développement concernant l'opérationnalisation du Centre d'Arbitrage de l'OCI à İstanbul. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

#### - **Financement du Développement du Secteur Privé**

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD), membre du groupe de la BID, travaille efficacement au financement des projets du secteur privé dans les pays membres.

Le 35<sup>ème</sup> Comité de suivi du COMCEC a demandé à la ICD de soumettre régulièrement des rapports détaillés sur ses efforts en matière de financement du secteur privé aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi qui seront évalués dans le cadre du «Financement du développement du secteur privé».

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* La ICD devrait informer la session de ses efforts en matière de financement du développement du secteur privé.

### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Améliorer le Transport et les Communications**

Le développement du transport et des communications parmi les États Membres est de toute première importance au COMCEC. Depuis la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) a tenu avec sa 13<sup>ème</sup> Réunion, le 21 mars 2019 sous le thème de «*Améliorer les évaluations de projets de transport dans les Pays Islamiques*». Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques. Les documents relatifs à la 13<sup>ème</sup> Réunion du GTTC sont disponibles et consultables sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

En outre, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le Transport et les Communications sera organisée le 3 octobre 2019 sur le thème de «l'amélioration de la gestion des risques dans les projets de partenariat public-privé (PPP) de transport dans les pays islamiques».

En ce qui concerne les projets multilatéraux du secteur des transports et des communications, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC et le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi du COMCEC **ont salué** les efforts de la Gambie, de l'Iran et de la Jordanie pour trois projets exécutés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. Dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets, trois projets sont mis en œuvre cette année par la Gambie, l'Iran et la Jordanie.

Par ailleurs, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a félicité** l'offre renouvelée de la République du Soudan d'accueillir la Deuxième Conférence Islamique des Ministres des Transports en 2019 à Khartoum, et **appelle** les États Membres et les organes et institutions compétents de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions des GTTC, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

### **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR** **Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif**

L'industrie touristique moderne exige une gestion de destination bien conçue et fonctionnelle. Vue l'importance de la Gestion de Destinations, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses trois réunions successives à ce sujet important.

Depuis la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT), a tenu sa 13<sup>ème</sup> Réunion le 13 février 2019 sous le thème «Stratégies de gestion de destinations durables dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

De plus, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme se tiendra le 31 octobre 2019 avec pour thème «Développement de corridors touristiques multi-destinations dans les Pays Membres de l'OCI».

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine de la coopération touristique, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a salué** les efforts du Burkina Faso, du Mali, du Mozambique et du SESRIC pour la réalisation des quatre projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. En outre, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets, six projets seront mis en œuvre par l'Azerbaïdjan, la Gambie, l'Iran, le Mali, le Mozambique et le CIDC en 2019.

Concernant les activités de coopération en cours dans cette zone de coopération :

- La 10<sup>ème</sup> Session de la Conférence islamique des ministres du tourisme (CIMT) qui s'est tenue du 5 au 7 février 2018 à Dhaka/Bangladesh, a approuvé la sélection de Dhaka (Bangladesh) comme la ville du tourisme de l'OCI pour 2019 et Gabala (Azerbaïdjan) comme ville du tourisme de l'OCI pour t 2020. La 11<sup>ème</sup> Session de la Conférence islamique des ministres du tourisme (CIMT) sera accueillie par la République d'Azerbaïdjan en 2020.

- La 7<sup>ème</sup> Réunion du Forum du secteur privé OCI / COMCEC s'est tenue le 5 septembre 2019 à İstanbul, sous le thème «Perspectives de développement du tourisme de santé dans les États Membres de l'OCI».

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions des Groupe de Travail sur le Tourisme, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Tourisme pour entreprendre les mesures nécessaires.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Accroître la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire

Le COMCEC accorde une importance particulière au renforcement de la coopération agricole entre les États membres de l'OCI. Dans cette perspective la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a pris note avec satisfaction** des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail de l'Agriculture (GTA) et **a accueilli favorablement** les recommandations de politiques élaborées dans ces réunions.

Depuis la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC le Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) a tenu sa 13<sup>ème</sup> Réunion le 21 février 2019 à Ankara, sous le thème «Examiner les politiques commerciales agricoles afin de promouvoir le commerce agricole intra-OCI». Le GTA a examiné le rapport de l'étude préparé sous le thème de la réunion. L'un des résultats importants de la réunion est que le GT a formulé des recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

La 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'agriculture qui se tiendra les 9 - 10 octobre 2019 sous le thème «Accroître la résilience des systèmes alimentaires dans les pays islamiques face aux futures crises alimentaires» en tant que réunion préparatoire de la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 35<sup>ème</sup> session du COMCEC.

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine de la coopération agricole, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a salué** les efforts de l'Indonésie et de la Turquie pour la mise en œuvre de deux projets agricoles dans le cadre du Financement de projets du COMCEC en 2018. En outre, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets, trois projets sont mis en œuvre cette année par l'Égypte, la Malaisie et la Turquie.

Par ailleurs, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC s'est félicité de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la Huitième Conférence Ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole au dernier trimestre de 2020 à İstanbul et a invité les Pays Membres et les organes et institutions concernés de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC à participer activement à cet événement important.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions des Groupe de Travail sur l'Agriculture, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur l'Agriculture pour entreprendre les mesures nécessaires.

## POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

### Allègement de la Pauvreté

L'Allègement de la pauvreté occupe une place particulière et prioritaire dans le programme mondial de développement. En plus des divers facteurs qui affectent et déterminent le niveau de pauvreté, le fait d'être privé de conditions de vie saines et d'un faible niveau d'accès aux services de santé rend la pauvreté plus chronique et constitue un héritage pour les générations futures. À cet égard, la 13<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) s'est tenue le 4 avril 2019 à Ankara sous le thème «Accès aux services de santé dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a mis au point certaines recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

De plus, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté aura lieu le 6 novembre 2019, avec pour thème «Mortalité infantile et maternelle dans les Pays Membres de l'OCI».

En ce qui concerne les projets multilatéraux de l'allègement de la pauvreté, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC et le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi du COMCEC **ont salué** les efforts de la Gambie et de l'Indonésie pour les deux projets mis en œuvre dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. En outre, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets, cinq projets sont mis en œuvre par l'Afghanistan, le Nigeria, le Suriname, la Turquie et le SESRIC en 2019.

*Mesure(s) Nécessaire(s)* : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions des Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Suite à la décision du 3<sup>ème</sup> Sommet Islamique Extraordinaire qui s'est tenue en 2005, un fonds spécial appelé Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été créé au sein de la BID. L'objectif principal du fonds est d'aider à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante au sein de la BID, lancé en 2008, est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). En plus de créer plus d'emplois, ce fonds vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres africains.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a réitéré** sa demande aux Pays Membres qui se sont engagés vis-à-vis du FSID à respecter leurs engagements et a demandé au Groupe de la BID d'en faire un rapport lors de la prochaine Session du COMCEC sur le manque à gagner pour atteindre le capital ciblé du FSID. Le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi du COMCEC a réitéré sa demande au FSID de tenir compte des observations faites par les États Membres lors des précédentes Sessions du COMCEC pour améliorer la performance du Fonds.

En outre, la session **a demandé** à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA et de les soumettre aux forums pertinents de l'OCI, y compris aux prochaines réunions du COMCEC. La Session **a également demandé** au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris les ressources gouvernementales, non-gouvernementales et le secteur privé dans les États Membres.

Par ailleurs, rappelant les résolutions pertinentes des 32<sup>ème</sup> et 33<sup>ème</sup> Sessions du COMCEC, la 34<sup>ème</sup> Session **réitère sa demande** à la BID de finaliser l'affectation du financement au projet de renforcement des capacités du SESRIC pour la finalisation réussie du Programme du Coton de l'OCI. Conformément à cette résolution, le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi **a demandé** au SESRIC de soumettre à nouveau une version révisée du projet de renforcement des capacités au groupe de la BID et **a invité** le groupe de la BID à finaliser l'affectation des fonds au projet ainsi que le Secrétariat Général de l'OCI, en tant que principal coordinateur du Programme, à prendre les mesures nécessaires pour accélérer le processus de réalisation du projet.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Groupe de la BID devrait informer la Session de l'état d'avancement de la mise en œuvre du FSID et du PSDA, ainsi que du projet de renforcement des capacités mentionné ci-dessus.

#### - Programme de l'EPF-OCI

SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a apprécié** les efforts du SESRIC visant à lancer et mettre en œuvre des divers programmes de renforcement des capacités et des cours de formations dans des différents domaines. La Session **a également demandé** au SESRIC de mener davantage de programmes de formation axés sur l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre de l'EPF-OCI.

**Prenant note** de la feuille de route stratégique 2020-2025 de l'EPF-OCI présentée par SESRIC, le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi **a demandé** au SESRIC de distribuer le document aux pays membres pour obtenir leurs points de vue et leurs commentaires, et de soumettre une feuille de route à la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le SESRIC devrait informer la Session sur le progrès dans la mise en œuvre du Programme de l'EPF-OCI et soumettre ladite feuille de route reflétant les vues et les commentaires des États Membres pour considération.

#### - Mise en Œuvre des ODD

Suite au Programme des OMD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) ont été annoncés lors du Sommet spécial des Nations Unies en septembre 2015 donnant de nouvelles perspectives avec de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2030.

Prenant note avec appréciation du rapport présenté par le SESRIC sur l'Enquête de tendance sur les ODD prioritaires des Pays Membres de l'OCI, la 34<sup>ème</sup> session du COMCEC **a demandé** au SESRIC de préparer un rapport annuel sur les progrès réalisés au niveau de l'OCI pour atteindre les ODD prioritaires comme décidé par les États Membres qui sera soumis aux Sessions Ministérielles du COMCEC.

Par ailleurs, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, **a pris note** de la liste des activités des Institutions pertinentes de l'OCI liées aux ODD et regroupées par le Bureau de Coordination du COMCEC et a appelé les États Membres et les Institutions compétentes de l'OCI de suivre de près et de participer à ces activités. De plus, la Session **a demandé** au BCC de compiler les activités des institutions de l'OCI concernées par les objectifs de développement durable notamment dans les domaines (i) de la pauvreté, (ii) de la santé, (iii) de la faim, (iv) de l'éducation, (v) de l'égalité des sexes, (vi) du travail décent et de la croissance économique, (vii) de l'industrie, de l'innovation et de l'infrastructure et (viii) du changement climatique.

Conformément à cette résolution, le 35<sup>ème</sup> Comité de Suivi **a demandé** au BCC du COMCEC de continuer à compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI alignées sur les domaines des ODD prioritaires et de soumettre la liste aux Sessions annuelles du COMCEC.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le SESRIC devrait soumettre le rapport annuel susmentionné à la Session. Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait aussi soumettre un rapport sur les activités des Institutions de l'OCI liées à la mise en œuvre des ODD privilégiés dans les pays membres.

## **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR** **Renforcement de la Coopération Financière**

La coopération financière est d'une importance non négligeable pour la contribution de l'équilibre financier et la croissance économique des Pays Membres. Dans ce contexte, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTFCF) offre une plateforme pour renforcer la coopération parmi les Pays Membres dans ce domaine.

Dans ce contexte, le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière s'est concentré sur différents aspects du Secteur Financier Islamique lors de ses récentes réunions. Conformément à la résolution pertinente de la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la 12<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 28 mars 2019 sous le thème «Infrastructure financière par le biais des Finances Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a mis au point une série de recommandations de politiques concrètes. Toutes les publications et les présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

Par ailleurs, la 13<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière se tiendra le 17 octobre 2019, sous le thème «Améliorer le secteur Takaful dans les Pays Membres de l'OCI.»

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le domaine de la coopération financière, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC **a salué** les efforts du Nigeria et de la Turquie pour la mise en œuvre de deux projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2018. En outre, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> Appel de Projets, trois projets seront mis en œuvre par le Mozambique, le Nigeria et la Turquie en 2019.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des résultats des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> Réunions des Groupe de Travail sur la Coopération Financière, ainsi que des projets finalisés en 2018, et ceux en cours d'exécution en 2019 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur la Coopération Financière pour entreprendre les mesures nécessaires.

De plus, les activités qui continuent dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de Valeur des États Membres de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC et des Forums des Banques Centrales OCI-COMCEC.

### **- Forum des Bourses de l'OCI**

Le Forum des Bourses de l'OCI poursuit ses efforts pour améliorer la coopération entre les autorités pertinentes des Pays Membres vers une harmonisation des règles et réglementations qui gouvernent les opérations de marchés. Le Forum a tenu treize réunions jusqu'à ce jour et a développé quelques projets importants, y compris l'indice 50 de la Charia S&P OIC/COMCEC.

La 13<sup>ème</sup> Réunion du Forum s'est tenue le 26 septembre 2019 à İstanbul. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC *a demande* à Borsa İstanbul, en tant que Secrétariat du Forum des Échanges de l'OCI, en coopération avec la BID, de continuer à travailler à la promotion de l'Indice50 de la Charia S&P OCI/COMCEC et de ses sous-indices potentiels et de développer des produits et services efficaces fondés sur l'Indice.

En outre, en ce qui concerne les efforts déployés en vue de la création d'une bourse/plate-forme de l'or entre les États membres de l'OCI, la 34<sup>ème</sup> session du COMCEC *a pris note* de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts du Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux pour accélérer le projet d'Échanges d'or de l'OCI en utilisant les infrastructures de négociation et de conservation nouvellement développées de Borsa İstanbul avant la création de l'Échange d'Or de l'OCI et *a demandé* au Secrétariat du Forum d'avancer les préparatifs techniques en vue de la création de l'Échange d'Or de l'OCI et d'en faire un rapport à la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC. La 34<sup>ème</sup> Session *a invité* les États Membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum afin de finaliser les travaux nécessaires en accélérant le processus d'intégration des échanges et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer la Session sur les développements récents concernant les efforts du Forum et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation du projet d'échange d'or précitée. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

#### - **Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

En tant que plate-forme régulière et dédiée pour renforcer la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique des marchés des capitaux entre les Pays Membres, le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC a tenu jusqu'à présent huit réunions. La 8<sup>ème</sup> Réunion du Forum a été organisée le 26 septembre 2019 à İstanbul. Auparavant, l'atelier de travail sur «la Plate-forme des valeurs immobilières» a été organisé les 24-25 septembre 2019. Les informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>).

Concernant le projet de bourse immobilière, la 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC, *a pris note* de l'exposé du Secrétariat du Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC sur la création de la plate-forme électronique COMCEC Real Estate/COMCEC Real Estate Exchange entre les États Membres intéressés de l'OCI et a demandé au Secrétariat du Forum/Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques pour la mise en place de la plate-forme d'échange électronique immobilière/COMCEC Real Estate Exchange avant la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Par ailleurs, la Session *a invité* les États Membres intéressés à participer activement à la création de la Plate-forme électronique du COMCEC Real Estate/Bourse immobilière du COMCEC et les a invités à identifier leurs organismes agréés et à les informer au Secrétariat du Forum avant la 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : En tant que le Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer la Session sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur les efforts déployés pour la création de la Bourse Immobilière du COMCEC. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

#### - **Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC**

Lors de la 16<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les banques centrales des États Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre les efforts de coopération entre



les banques centrales et les autorités monétaires des pays membres dans le cadre du «Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC». La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC *a pris note* du communiqué de ladite réunion ainsi que de la décision relative à la création du «Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC». La première Réunion du Forum s'est tenue les 22-24 septembre 2019, en Turquie.

**Félicitant** par ailleurs les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des États Membres, la Session **a demandé** au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Banque Centrale de la République de Turquie devrait informer la Session des résultats de la 1<sup>ème</sup> Réunion du Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC. De plus, le SESRIC devrait informer la Session sur les efforts de formation et de renforcement des capacités indiqués ci-dessus.

## **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR** **Échange de Vues sur**

### **«La promotion des systèmes alimentaires durables dans les pays islamiques»**

Les sessions d'échange de vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC *a décidé* que thème de la Session d'Échange de Vues sera «Promouvoir des systèmes alimentaires durables dans les pays islamiques» et *a demandé* au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture lors de sa 14<sup>ème</sup> Réunion, en coopération avec les institutions de l'OCI concernées, de proposer des recommandations de politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire un rapport à la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Conformément à la résolution précitée, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture se tiendra les 9-10 octobre 2019 sous le thème «Accroître la résilience des systèmes alimentaires dans les pays islamiques face aux futures crises alimentaires». Le Groupe de travail devrait formuler des recommandations de politique générale qui seront soumises à la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

De plus, la 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi a encouragé les États Membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC au plus tard le 15 octobre 2019.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les préparations de la session d'échange de vues et des recommandations des Groupes de Travail qui seront soumises à la Session Ministérielle d'Échange de Vues pour considération. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

### **Thèmes éventuels pour la Session d'Échange de Vues de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC**

Au cours de sa 35<sup>ème</sup> Réunion, le Comité de Suivi a discuté des thèmes éventuels et pris note des thèmes suivants pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC :

Thème 1 : Facilitation du Commerce : Lignes directrices pour l'amélioration de la gestion des frontières des États Membres de l'OCI

Thème 2 : Efforts de normalisation en finance islamique

Thème 3 : Développer la production animale et l'élevage pour renforcer la sécurité alimentaire

Thème 4 : Renforcer et pérenniser les transports publics dans les zones rurales des pays islamiques

Thème 5 : Promouvoir l'Entrepreneuriat pour la compétitivité de l'industrie du tourisme

## Thème 6 : Logement pour les pauvres dans les Pays Membres de l'OCI

La 35<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire entre les États Membres pour sonder leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et tout autre point de vue, et d'en soumettre les résultats dans un rapport lors de la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait présenter les résultats des questionnaires sur le thème d'échange de vues de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC. La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC décidera du thème de la session d'échange de vues ministérielle de l'année prochaine.

### **POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR** **Date de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC**

La Session décidera des dates de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC et de la 36<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Les sessions annuelles du COMCEC ont lieu généralement en novembre et les réunions du Comité de Suivi se tiennent habituellement en mai.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates précises pour la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC et la 36<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.